

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

EDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : **UN DOLLAR** par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devra être adressée à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

SOMMAIRE.—Notre Journal.—Actes officiels—
PÉDAGOGIE : Conférence de J. B. Cloutier au con-
grès pédagogique de Montréal.—PARTIE PRATIQUE :
I.—II Devoir d'invention, — Dictée III, — Fable
de la Fontaine, — Simonide, — La même fable mise en
scène. — Arithmétique : problèmes. — Leçon de choses,
une allumette. — DIVERS : Poésie, — Distractions
— Réponses aux questions du dernier numéro de
l'école primaire, — La Chambre de Pestalozz. à Zurich
annonce de A. O. Raymond.

NOTRE NOUVEAU JOURNAL

Nous lisons dans le dernier numéro du
Journal de l'Education : " Nous avons à
annoncer à nos lecteurs qu'à dater du
premier janvier prochain le *Journal de
l'Education* sera remplacé par une revue
mensuelle, comprenant 32
pages par livraison *in-8 royal*, à deux co-
lonnes, ayant pour titre : *Journal de l'in-
struction publique* et pour sous titre, *Or-
dres des instituteurs de la Province de Qué-
bec* : " La rédaction sera confiée à un
groupe de personnes actuellement dans
l'enseignement, et qui comptent plusieurs
années d'expérience." Comme on le voit
dans le *Journal pédagogique de Montréal* change-
ment de format et de rédaction, ce sera
un nouveau journal. Bravos ! dé-
jà la presse pédagogique sera entre
les mains des hommes du métier. C'est
avec raison que se réjouira, nous en
sommes sûrs, toute la classe enseignante,

car c'est un grand pas de fait vers le
progrès. Mais comprenons nous; nous
n'attachons pas à ce fameux mot *progrès*
la même signification qu'en Europe, où
on l'invoque pour dépouiller l'Eglise de
ses droits les plus sacrés, la priver, par
une persécution inqualifiable, sans nom,
des éminents services de ces nombreuses
corporations religieuses, dont le zèle, la
piété, le dévouement pour le bien vérita-
ble de la jeunesse sont au-dessus de
tout éloge, et dont le seul crime aux
yeux de ceux qui ont en main un pou-
voir dont ils abusent, est d'apprendre à
leurs élèves à servir Dieu selon la ma-
nière qu'il a indiquée aux hommes lors-
qu'il est venu sur la terre pour les racheter.
Oh ! non, Dieu merci, nous n'en-
tendons pas le progrès de cette manière
au Canada. Nous laissons à l'Eglise sa
pleine liberté d'action. Elle a le mono-
pôle de l'enseignement classique, et per-
sonne n'oserait le lui contester ; le Con-
seil de l'Instruction publique, composé
de tous les évêques de la province et de
laïques les mieux disposés, règle tous les
détails concernant l'instruction primaire ;
la nomination d'aucun inspecteur d'éco-
les, professeur d'école normale, membre
de Bureaux d'examineurs, ne peut être
faite sans avoir été préalablement ap-
prouvée par ce même conseil ; tout can-
didat qui se présente pour subir son exa-
men d'instituteur ne peut être admis

sans fournir un certificat d'instruction religieuse et de bonne conduite, signé par son curé ; tout livre, avant d'être admis dans nos classes, doit avoir l'approbation de ce corps imposant.

Ainsi, nous avons donc raison de dire que nous n'entendons pas chez nous le progrès de la même manière qu'en Europe. Non ! notre progrès à nous, instituteurs canadiens, consiste dans l'étude de la pédagogie la plus saine, dans l'amélioration des méthodes, le développement de l'intelligence, dans l'application rigoureuse de la devise de l'ancien *Journal de l'Instruction publique* ; " *Rendre le peuple meilleur.*" C'est à dire aider le prêtre dans sa grande mission de conduire les âmes au ciel.

Ceci posé, nous saluons donc avec bonheur nos nouveaux confrères de Montréal, nous les félicitons de tout cœur de leur généreuse initiative, certain que nous sommes de toujours trouver en eux des auxiliaires zélés qui nous aideront à défendre la belle cause de l'éducation.

Oni, chers confrères, nous marcherons côte à côte, la main dans la main ; nous travaillerons de concert à améliorer la condition de nos autres confrères, à rendre leur tâche moins lourde, moins pénible,

Certaines circonstances nous ayant obligé de laisser l'*Ecole primaire*, nous avons dû prendre de nouveaux arrangements. A l'avenir, notre journal sera imprimé à Québec et aura pour titre : "*L'Enseignement primaire.*" Nous nous sommes assuré le concours d'un comité de collaboration composé d'un prêtre et de cinq professeurs, dont trois de l'école normale Laval.

Il sera rédigé dans le même sens que le premier, c'est à dire que nous nous efforcerons de fournir des devoirs de classe, des leçons de choses, et tout ce qui peut

être pratiquement utile aux instituteurs. Nous continuerons aussi la série de leçons de grammaire que nous avons commencée l'année dernière.

Nous commençons cette nouvelle année pleine de confiance dans l'avenir de notre œuvre, car si modeste qu'elle soit, nous pensons qu'elle pourra produire quelque bien. De plus, l'accueil cordial que nous avons rencontré de la part de M. le Supplémentaire, des messieurs du clergé, des communautés religieuses, des inspecteurs d'écoles, des institutrices et des instituteurs nous fait espérer qu'ils voudront bien nous accorder encore leur bienveillant patronage, et qu'un grand nombre de nouveaux abonnés viendront grossir la liste de nos anciens lecteurs de l'*Ecole primaire*.

Nous nous occuperons aussi un peu d'agriculture et de colonisation ; non pas que nous voulions faire compétition avec les journaux d'agriculture déjà existants, mais notre désir est d'engager les instituteurs à aider le clergé et le gouvernement à retenir parmi nous nos compatriotes, en inspirant aux enfants, sur les bancs de l'école, du goût pour l'état de cultivateur ; en leur faisant comprendre que le travail et l'économie sont des capitaux qui ne manquent jamais. Nous publierons de temps en temps des articles en ce sens et nous espérons que les instituteurs sauront en tirer profit.

Nous invitons M.M. les inspecteurs d'écoles, les instituteurs et les institutrices à nous envoyer de temps à autre quelques-uns des meilleurs devoirs de leurs élèves, tels que compositions, devoirs d'invention, etc. Nous les publierons volontiers pourvu qu'ils soient bien faits. Ce serait un sujet d'émulation parmi les enfants, les parents en seraient flattés, le maître ou la maîtresse y gagnerait d'autant.

Nous aimerions aussi à recevoir

temps en temps des correspondances sur l'enseignement. Nous connaissons trop bien quelle somme de travail doivent faire les instituteurs qui veulent remplir consciencieusement leur devoir et tenir leur école sur son bon pied, pour les accuser d'apathie; néanmoins, il nous semble que ceux qui ont une plume facile, — et nous en connaissons plusieurs, — pourraient de temps en temps, sans nuire à leurs classes, exposer leurs méthodes, faire bénéficier leur confrères du fruit de l'expérience que leur apporte le travail chaque jour. D'ailleurs ce serait un excellent moyen d'utiliser leur talent et d'attirer sur eux l'attention des autorités. Plus tard, lorsqu'une place officielle deviendrait vacante, celui qui se serait fait connaître par ses écrits, aurait beaucoup plus de chance de l'obtenir qu'un autre dont le public ignorerait l'existence.

Nous adressons donc aujourd'hui, en toute confiance, notre journal à nos anciens lecteurs avec l'espoir qu'il lui accorderont le même accueil sympathique qu'ils ont accordé l'année dernière à l'*Éducateur primaire*, et nous espérons que chacun s'empressera de nous envoyer le montant de son abonnement pour nous permettre de payer nos frais d'impression. Quant à ceux qui ne voudraient pas le recevoir, ils auront la complaisance de nous le renvoyer immédiatement, car autrement nous serions forcés de les continuer comme abonnés.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS.

Ministère de l'Instruction publique. — Nominations de Commissaires et Syndics d'écoles.

En vertu de l'arrêté de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil en date du 16 décembre 1880, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Rimouki, Saint-Donat. — M. Martial Rérubé, en remplacement de M. Joseph Cantin.

Comté de Drummond, Saint-Cyrille de Wendover et Simpson. — MM. Pierre Valois et Joseph Jannel, en remplacement de MM. Pierre Guèvremont et Joseph Martel, dont l'élection a été annulée par un jugement rendu le quatre novembre dernier, à la Cour de Circuit du comté de Drummond.

Comté de Témiscouata, Rivière du Loup (paroisse). — M. Joseph Morneau, en remplacement de M. Alexis Malenfant.

Comté de Berthier, Saint-Michel des Saints. — MM. Michel Sanders, George Armand, Camille Ferland, Isaac Ethier et Ludger Morissette, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Comté de Bonaventure, Paspébiac. — M. Placide Aspirot, fils, en remplacement du Révd. M. Cyprien Larivée, et M. Louis Huard, en remplacement de lui-même.

Comté de Kamouraska, Sainte-Anne Lapocatière No. 1. — M. Luc Pelletier, en remplacement de M. Antoine Dionne, décédé.

Comté de Richelieu, Sorel, (paroisse). — MM. Ignace Cournoyer et Pierre Gaulbois, en remplacement de MM. C. Cournoyer et Paul Cournoyer.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Buckingham. — M. Robert Donaldson, en remplacement de M. George Lucan Parker, dont l'élection a été annulée le quinze octobre dernier, par un jugement de la Cour supérieure du district d'Ottawa.

Comté de Bonaventure, Paspébiac. — M. Ang Joseph, fils, en remplacement de M. Benjamin Joseph.

Comté de Gaspé, Percé. — M. Abraham Lenfesty, en remplacement de M. George Lenfesty.

PÉDAGOGIE

Conférence sur l'uniformité de l'enseignement, par M. J. B. Cloutier, au Congrès pédagogique de Montréal.

Monsieur le Président, Monseigneur,
Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas sans hésiter que j'ai accepté la tâche difficile et onéreuse d'adresser aujourd'hui la parole à cette intelligente assemblée, mais j'aurais cru faillir à mon devoir, manquer aux conve-

nances en refusant la gracieuse invitation que m'en a faite M. le Surintendant au nom du comité d'organisation de ce congrès. Cependant je n'ai pas compté sur mes faibles ressources, mais sur votre indulgence dont j'ai maintenant un si grand besoin.

Le sujet dont je viens vous entretenir quelques instants vous est déjà connu, puisque le programme officiel en fait mention, et sans autre préambule j'entre immédiatement en matière.

Depuis vingt-cinq ans, tous les hommes bien pensants qui, de près ou de loin, se sont occupés de l'avancement de l'instruction publique en ce pays, ont été unanimes à reconnaître que, sans uniformité, il était impossible d'appuyer notre système scolaire sur une base solide et durable. Deux hommes dont les talents et les aptitudes sont connus de vous tous, deux hommes que le pays a placés avec orgueil à la tête de l'instruction publique, ont travaillé avec ardeur et persévérance à la solution de ce difficile problème; leurs conseils à la législature, leurs circulaires aux inspecteurs et aux commissaires d'écoles, leurs avis aux instituteurs et aux institutrices ont toujours été dirigés en ce sens. Vous avez déjà reconnu dans ces deux hommes, les Honorables MM. Chauveau et Ouimet, qui ont acquis des droits indéniables à notre respect et à notre vénération.

Malheureusement, leurs efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, de sérieux obstacles, qui ne pourront s'aplanir qu'avec le temps, se sont toujours opposés à la réalisation de leurs louables desseins; et c'est avec regret que nous déplorons encore aujourd'hui la grande disparité qui existe dans notre système éducatif.

Oui, messieurs, les obstacles sont nombreux, difficiles à surmonter, et ce n'est

que par notre patience, notre bonne volonté que nous parviendrons à les vaincre.

Mais cet état de choses ne doit pas nous étonner, puisque nous savons qu'un très grand nombre de nos écoles de la campagne sont encore dirigées par des maîtres inhabiles, par des personnes qui, après des études plus ou moins sérieuses, ont obtenu un diplôme de certains bureaux d'examineurs trop faciles, trop complaisants, et sont entrées dans l'enseignement sans préparation préalable, sans aucune connaissance pédagogique. Quel résultat attendre, qu'elle uniformité peut-elle obtenir dans de pareilles circonstances? Avec les plus heureuses dispositions, la meilleure volonté du monde, l'on ne saurait arriver qu'à des succès bien médiocres.

Nemo dat quod non habet.

Impossible d'enseigner avec méthode et d'une manière rationnelle sans avoir fait de la science pédagogique une étude spéciale; autrement on ne peut que marcher au hasard, dans le vague et l'incertitude prévu. Il est bien vrai pourtant que certains sujets, doués de talents réels pour l'enseignement, réussissent quelquefois à opérer des progrès, mais ces cas sont tellement rares qu'on peut facilement les compter. On dira peut-être que les inspecteurs dans leurs visites peuvent redresser au mal, en initiant les instituteurs et les institutrices qui manquent de préparation aux meilleures méthodes, aux procédés les plus rationnels. Mais n'oubliez pas que ces fonctionnaires ne font que deux visites par année et n'ont à consacrer à chaque école qu'un temps fort limité; que tous leurs bons conseils, leurs constructives leçons ne sauraient remplacer les études pédagogiques indispensables à tout bon maître d'école. Admettons même qu'à force de zèle, de dévouement, de persévérance, ils parvinrent à créer d'

district une certaine uniformité, leur œuvre ne pourrait être durable, car l'insécurité des instituteurs — conséquence malheureuse de l'incurie, de l'esprit étroit des commissaires ignorants et prévenus — finirait bientôt par paralyser des résultats obtenus au prix des plus grands sacrifices, des plus pénibles labeurs. En effet, n'est-ce pas vrai que chaque année l'inspecteur arrive dans les écoles de nombreux changements ? Tel instituteur a été déplacé parce que MM. les commissaires ont rencontré une incapacité qui s'est engagée par trahisons, tel autre a été victime d'une machination politique ; ici c'est une institutrice, bien qualifiée pourtant, qui a fait place à la nièce ou la protégée du commissaire ou de l'un de ses amis ; là c'en est une autre, qui pour un étagement à l'avantage a cru devoir abandonner son poste ; enfin, pour une cause ou pour une autre, déplacement, changement sur toute la ligne, et l'inspecteur est obligé de recommencer de nouveau son travail pour arriver toujours à des résultats négatifs.

Un autre obstacle non moins sérieux, c'est l'impossibilité où se trouve la masse de la classe enseignante d'assister aux conférences. Il n'y a dans le pays que quelques associations d'instituteurs qui tiennent leurs réunions à Montréal et à Québec trois fois par année, et encore les autres n'ont pas le droit d'y assister. Or, voyons-nous que les neuf dixièmes des écoles sont tenues par des instituteurs ; voilà donc la grande partie de la classe enseignante privée de l'avantage de ces utiles réunions. Je me permettrai de remarquer en passant que je ne sais pas pourquoi les femmes sont exclues de ces réunions intéressantes et instructives assemblées, tandis qu'en Europe elles y sont au premier rang. En France, en Belgique, en Suisse, en Italie, les institu-

trices occupent dans les conférences une place fort distinguée ; elles y donnent, comme les hommes, des leçons pratiques, font des lectures, prennent part aux discussions, et cela sans le moindre inconvénient. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous ? Il est bon d'attirer l'attention des autorités sur cette importante question. (*)

Quand aux instituteurs, un tiers environ assistent aux conférences ; les autres en sont empêchés par la distance, le manque de moyens, et d'autres, il faut le dire avec regret, par négligence, par apathie. Il y a dans certaines paroisses voisines de Québec des instituteurs qui n'assistent jamais, et qui cependant pourraient le faire avec la plus grande facilité. A ceux-là, je ne crains pas de dire : Vous êtes des routiniers, et vous privez volontairement vos élèves et vous-mêmes, d'une foule de connaissances que vous pourriez puiser sans trouble au milieu de vos confrères. Car rien n'est plus propre à faire aimer son état, à ranimer le courage, à stimuler le zèle que ces réunions de famille où chacun y met du sien, en faisant part aux autres du fruit de son travail et de son expérience.

Voilà en quelques mots, MM. une esquisse rapide des principaux obstacles que rencontre l'enseignement uniforme, et j'ajouterai encore l'exiguïté des maisons d'école, le manque de matériel et, dans certains endroits, l'ingérance préventive de commissaires illétrés.

(A Suivre.)

(*) J'entends par les *autorités*, Nos Seigneurs les Evêques, les autres membres du conseil et l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

Deux petits garçons trouvèrent une noix sous un arbre.—“ Elle est à moi dit Pierre, car c'est moi qui l'ai vue le premier ! — Non, elle m'appartient, reprit Bernard ; car c'est moi qui l'ai ramassée.” — Là-dessus s'engagea entre eux une violente querelle.

Je veux vous mettre d'accord, dit un passant.—Il se plaça entre les deux petits garçons, cassa la noix et dit : “ L'une des coquilles appartient à celui qui le premier a vu la noix ; l'autre sera pour celui qui la ramassée ; quand à l'amande, je la garde pour le prix du jugement que j'ai porté.—Sachez, ajouta-t-il en riant, que c'est ainsi que se terminent la plupart des procès.”

Explication des mots

Noix, fruit du noyer ayant une coque dure et ligneuse, mais une amande d'un goût agréable.

Pierre et Bernard, noms propres.

Querelle, contestation, dispute mêlée d'aigreur.

Accord, convention, conformité d'opinions.

Passant, Un homme qui passe.

Coquille, Enveloppe dure des mollusques testacés ; coque vide d'un œuf, d'une amande.

Jugement, action de juger, décision prononcée en justice.

Procès, instance devant un juge sur un différent entre deux parties.

Mettre à l'infinitif tous les verbes. N'écrire qu'une fois le même verbe.

Trouver, être, dire, voir, appartenir, reprendre, ramasser, s'engager, vouloir, mettre, placer, casser, garder, porter, savoir rire, terminer.

II

DEVOIR D'INVENTION

Verbes à définir :

Fustiger, Tester, Blasphémer, Sonner, Effeuiller, Fureter, S'expatrier, Parler considérément, Être obéré, Jargonner, Ramper, Blémir, Lambiner, Inculper, Inculper quelqu'un, Clignoter, Être conspué, Pulveriser, Pulluler, Morceler, Désemplir, Dénigrer, Surtaxer, Solier, Réhabiliter, Nouer, S'égosiller.

Il faut donner aux élèves la signification de chacun des verbes ci-dessus après leur en avoir appris l'orthographe ; ensuite ils devront la donner écrit de la manière suivante.

Corrigé.

Fustiger, c'est *battre à coup de fouet*. Tester, c'est *faire un essai*. Blasphémer, c'est *tenir des discours impies*. Souper, c'est *faire le repas du soir*. Effeuiller, c'est *ôter les feuilles l'une après l'autre*. Fureter, c'est *fouiller, chercher partout pour trouver*. S'expatrier, c'est *sortir de son pays*. Parler inconsidérément, c'est *parler lorsqu'on devrait se taire*. Être obéré, c'est *être accablé de dettes*. Jargonner, c'est *parler un langage inintelligible*. Ramper, c'est *se traîner sur le ventre*. Blémir, c'est *devenir livide*. Lambiner, c'est *agir lentement*. Inculper quelqu'un, c'est *l'accuser d'une faute*. Clignoter, c'est *remuer les paupières coup sur coup*. Être conspué, c'est *être traité avec mépris*. Pulveriser, c'est *réduire en poudre*. Pulluler, c'est *multiplier en peu de temps*. Morceler, c'est *diviser par morceaux*. Désemplir, c'est *vider en partie*. Dénigrer, c'est *ternir la réputation*. Réhabiliter, c'est *remettre au même état*. Nouer, c'est *faire un nœud*. S'égosiller, c'est *se faire mal à la gorge en orce de crier*.

III

DICTÉE

deux ou trois fois cette fable avant de la
expliquez-en les mots et les expressions diffi-

FABLE

LA FONTAINE, liv. I, fable XIV.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX.

.....
.....
Simonide avait entrepris
d'un Athlète; et, la chose essayée,
son sujet plein de récits tout nus;
de l'Athlète étaient gens inconnus,
un bon bourgeois; lui, sans autre mérite,
Matière infertile et petite.
d'abord parla de son héros.
avoir dit ce qu'il en pouvait dire,
à côté, se met sur le propos
et Pollux; ne manque pas d'écrire
un exemple: était aux luteurs glorieux;
leurs combats, spécifiant les lieux
très s'étaient signalés d'avantage:
Enfin l'éloge de ces Dieux
Faisait les deux tiers de l'ouvrage.
avait promis d'en payer un talent:
Mais, quand il le vit, le galant
sena que le tiers; et dit, fort franchement,
serons contenter par ce couple céleste.
Je vous veux traiter cependant:
souper chez moi; nous ferons bonne vie:
Les conviés sont gens choisis,
Mes parents, mes meilleurs amis;
Soyez donc de la compagnie."
avait promis. Peut-être qu'il eut peur
de, outre son dû, le gré de sa louange.
Il vient: l'on festine, l'on mange.
Chacun étant en belle humeur,
estique accourt, l'avertit qu'à la porte
hommes demandaient à le voir promptement.
Il sort de table; et la cohorte
ne pas un seul coup de dent.
ces hommes étaient les gènéaux de l'éloge,
lui rendent grâce; et, pour prix deses vers,
Ils l'avertissent qu'il déloge,
cette maison va tomber à l'envers.
La prédiction en fut vraie.
Un pilier manque; et le plafonds,
Ne trouvant plus rien qui l'étaie,
sur le festin, brise plats et flacons,
N'en fait pas moins aux échansonés.
fit pas le pis: car, pour rendre complète
La vengeance due au Poète,

Une poutre cassa les jambes à l'Athlète,
Et renvoya les conviés
Pour la plupart estropiés.

La renommée eut soin de publier l'affaire:
Chacun cria: Miracle! On doubla le salaire
Que méritaient les vers d'un homme aimé des Dieux.
Il n'était fils de bonne mère
Qui, les payant à qui mieux mieux,
Pour ses ancêtres n'en fit faire.

Je reviens à mon texte: et dis premièrement
Qu'on ne saurait manquer de louer largement
Les Dieux et leurs pareils; de plus, que Melpomène
Souvent, sans déroger, trafique de sa peine;
Enfin, qu'on doit tenir notre art en quelque prix.
Les grands se font honneur dès lors qu'ils nous font
[grâce.

Jadis l'Olympe et le Parnasse
Étaient frères et bons amis.

Les élèves mottront cette fable en prose comme suit:
Une partie des explications et la traduction en
prose sont empruntées à l'Education.

Explication des mots.

SIMONIDE, un des poètes lyriques de
la Grèce, né à Céos, (montrez cette place
sur la carte,) en 558, mort à Syracuse
(montrez ce lieu) en 468 A. J. C. Pour
jouir de l'hospitalité des princes et re-
cueillir leurs présents, il se rendit suc-
cessivement auprès d'Hipparque d'A-
thènes, (montrez cette ville) des Alenades
de Thessalie, (montrez le Thessalie) de
Pausanias de Sparte (montrez) et d'Hié-
ron de Syracuse.—Expliquez l'expres-
sion: *récits tout nus*—des récits que l'art
ne peut embellir.—Leçon sur le préfixe
in à propos d'inflexible. Ce préfixe donne
au mot auquel il s'accôle le sens con-
traire. *Flexible*, qui peut se ployer, *inflexible*,
le contraire; *constant*, celui qui a
de la constance; *inconstant*, celui qui
n'en a pas.—Signification de *matière in-
fertile et petite*. Le père n'est qu'un simple
bourgeois et le fils n'a d'autre valeur que
ses tours de force, voilà pourquoi le sujet
est bien vite épuisé et que le poète est
obligé de *se jeter à côté*, c'est-à-dire de
parler de Castor et Pollux Racontez
l'histoire de ces deux nouveaux person-
nages: locution proverbiale, *faire l'éloge*

de *Castor et Pollux*, se lancer dans des digressions, parler à côté du sujet.— *Talent*, poids chez les Grecs, qui valait environ 1100 dollars de notre monnaie.— *Le gré de sa louange*; gratitude, remerciement, reconnaissance. *Cohorte*, signifie ici les convives. Équivalents de ce mot, troupe, bande, réunion d'hommes marchant ensemble. *Plafond* s'écrit sans s aujourd'hui. *Melpomène* (métonymie) ce mot est ici employé pour la poésie elle-même.— *Déroger*, faire un acte indigne de son rang, de sa réputation, s'abaisser.— *Faire grâce*, accorder le pardon, la remise d'une peine, sans y être obligé.

EXERCICES DE COMPOSITION ET DE STYLE.

Simonide préservé par les dieux.

FABLE MISE EN PROSE.

Simonide avait résolu de faire ressortir par un tableau pompeux, les hauts faits d'un athlète; mais c'était chose difficile, car l'homme dont il était question n'avait aucune valeur personnelle et il appartenait à une famille des plus obscures. Notre poète, quelque peu embarrassé, après avoir encensé son héros, autant qu'il le pouvait faire, prit un moyen terme; il se jeta sur le sujet si fécond des dieux, et choisit comme exemple digne d'être proposé aux glorieux lutteurs, Castor et Pollux; il s'y étendit si complaisamment que leur louange remplit presque tout l'ouvrage.

Le prix convenu pour l'œuvre était d'un talent; mais l'athlète, après lecture, trouva un moyen ingénieux de ne payer que le tiers de sa dette, alléguant le peu de place qu'y tenait sa personne et disant qu'il était bien juste que Castor et Pollux payassent aussi leur part. Cependant ajoutait-il, je vous suis reconnaissant des

efforts que vous avez faits en ma faveur aussi, je vous en prie, venez donc souper avec moi, vous vous y trouverez en honnête compagnie, car j'y ai convié mes parents ainsi que mes meilleurs amis.

Simonide, craignant de perdre cet argent et l'effet de la reconnaissance de son client, promit d'y assister. Il tint donc sa promesse et se flattait d'avoir suivi sa belle inspiration, car les mets étaient bons, les vins fins et les convives aimables. Mais au milieu de la gaieté générale, un domestique vient le prévenir que des hommes demandaient à le voir immédiatement. Il s'empresse de répondre à l'appel qui lui est fait et quitte la société.

Les deux inconnus étaient justement les deux frères tant vantés qui venaient lui donner un gage de leur reconnaissance pour l'éloge qu'il avait fait d'eux, en l'avertissant qu'un terrible malheur planait sur cette maison et qu'il devait s'en éloigner. Ils n'avaient pas pu s'achever, qu'un terrible fracas se fit entendre; c'était le toit qui s'écroulait, sevelissant sous ses décombres les malheureux hôtes et le gladiateur lui-même, qui eut la vie sauve, mais y laissa ses deux jambes.

L'aventure fit grand bruit, chacun voulut avoir des vers du poète aimé des dieux et dut y mettre le prix: Castor et Pollux avaient donc fait la fortune de leur admirateur.

Moralité.

De tout temps, la louange a flatté les esprits; grands et petits ont toujours aimé les mêmes: c'est pour cela que les flattereurs sont si souvent si bien vus, et si leur fausseté est quelquefois dévoilée, il n'est pas moins vrai que beaucoup récoltent honneurs, récompenses et profits.

ANNA C.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

Multiplication.

J'ai acheté 15 minots de pommes à
Combien coûte le tout ?

Rép. \$25.20

Un marchand vend 7 vgs. de drap
à \$5.00 la vg., combien doit-il recevoir
le tout ?

Rép. \$28.00.

Hercule Boily a acheté 12 boîtes
de savon, chaque boîte contient 39 barres,
combien de barres, en tout ?

Rép. 468 Barres.

À \$5.00 la corde, quel sera le prix
de 87, 84 et 79 cordes ?

Rép. \$195, 435, 420, 395.00.

Un boucher a acheté 56 vaches à
\$10.00 et 49 bœufs à \$59.00, combien
le tout ?

Rép. \$5019.00.

Il y a 86,400 secondes dans un jour,
combien de secondes y a-t-il dans 297
jours ?

Rép. 25,660,800.

Un épicier a 48 boîtes de raisins,
chaque boîte contient 36 lbs.; combien
de livres y a-t-il dans toutes les boîtes ?

Rép. 1,728 lbs.

Un homme doit à un autre \$118.00.
Il paie en paiement 6 moutons à \$4.00
par mouton, et 3 vaches à \$27.00 la
vache; combien lui doit-il encore ?

Rép. \$13.00.

ED. SVADARD.

LEÇON DE CHOSES

UNE ALLUMETTE.

—Connaissez-vous l'objet que je tiens
dans ma main ?

—Oui, monsieur, c'est une allumette.

—Trouve-t-on les allumettes toutes
partout ?

—Non, monsieur.

—Comment se les procure-t-on ?

E.—Elles sont fabriquées.

M.—Dites-moi avec quoi sont faites les
allumettes.

E.—Avec du bois est du soufre.

M.—Où met-on le soufre ?

E.—Au bout de l'allumette.

M.—Combien l'allumette a-t-elle de
bouts.

E.—Deux ; l'un est souffré et l'autre ne
l'est pas.

M.—Outre les deux bouts, l'allumette
a-t-elle d'autres parties ?

E.—Oui, les côtés.

M.—Nommez les différentes parties de
cette allumette.

E.—Le bois, le soufre, les bouts, les
côtés.

M.—Qu'est-ce que le soufre ? D'où
vient-il ?

E.—On le tire de la terre.

M.—Comment appelle-t-on les choses
que l'on tire de la terre et qui ne sont pas
des plantes ?

E.—Des minéraux.

M.—Alors, qu'est-ce que le soufre ?

E.—C'est un minéral.

M.—Maintenant regardez bien et dites
moi quelque chose du soufre. De quelle
couleur est-il ?

E.—Il est jaune.

Le maître allume l'allumette à la chandelle.

M.—Le voici qui est en feu. Comment
appelez-vous les choses qui prennent feu ?

E.—Inflammables.

M.—Ainsi le soufre est inflammable.
Quelle est la couleur de la flamme ?

E.—La flamme est bleue.

M.—Répétez tous ensemble : Le soufre
brûle avec une flamme bleue. Que sen-
tez-vous depuis que j'ai allumé le soufre ?

E.—Une bien mauvaise odeur.

M.—Les choses qui produisent de l'o-
deur s'appellent odoriférentes. Nommez-
moi des choses odoriférentes.

E.—Le soufre quand il brûle, l'encens,
la résine, etc.

M.—Comment trouvez-vous que le soufre est odoriférant ?

E.—Par le nez.

M.—Comment avez-vous trouvé que le soufre est jaune ?

E.—Par les yeux.

M.—Le feu fait encore quelque chose au soufre ; quoi donc ?

E.—Il le fait fondre.

M.—Qu'avez-vous donc fait avec vos yeux ?

E.—Nous avons regardé.

M.—Dites-moi maintenant ce que votre nez et vos yeux vous ont fait connaître du soufre ?

E.—Le nez nous a fait connaître qu'il est odoriférant et nos yeux, qu'il brûle avec une flamme bleue et que le feu le fait fondre.

M.—Maintenant répétez avec moi : Le soufre est un minéral et le bois un végétal.—D'où vient le bois ?

E.—D'un arbre.

M.—Avec quel bois sont faites les allumettes ?

E.—Avec du pin.

M.—Pourquoi les fait-on avec du pin ?

E.—Parce que c'est un bois très tendre et qui brûle facilement.

M.—Que fait-on encore avec le pin ?

E. Dans notre pays, où les forêts en sont abondamment pourvues, on en fait des planches et des *madriers* dont on se sert pour la menuiserie de nos maisons, et pour faire nos meubles.

M.—Examinez cette allumette et dites ce que vous connaissez du bois dont elle est faite.

E.—Le bois est dur, sec, cassant, léger, jaune, et l'on ne peut voir à travers.

M.—Qu'avons-nous dit, dans notre leçon sur le verre, des choses à travers lesquelles on ne peut voir ?

E.—Nous avons dit qu'elles sont opaques.

M.—Alors, que pouvez-vous dire du bois ?

E.—Qu'il est opaque.

Le maître approche une autre allumette du feu.

Vous voyez qu'il est inflammable. Quelle différence remarquez-vous entre le soufre et le bois ?

E.—Le soufre prend feu le premier avec une flamme bleue.

M.—Oui ; et il fond aussi et tombe en gouttes. Mais que fait le bois quand il brûle ?

E.—Il fait de la cendre.

M.—D'après ce que nous venons de voir, voulez-vous bien me dire pourquoi il faut mettre du bois et du soufre ensemble pour faire une allumette ?

E.—On met du soufre parce qu'il prend feu facilement, mais aussi il brûle vite. Alors pendant que le soufre brûle le bois sec de l'allumette a le temps de s'enflammer et de conserver le feu qui nous permet de nous en servir pour allumer une bougie, un poêle etc.

M.—Vous m'avez dit qu'on fabrique les allumettes. Mais qui est-ce qui donne au soufre et au bois les qualités qui les rendent utiles ?

E.—C'est le bon Dieu.

M.—Oui, mes enfants, c'est ce bon Dieu qui nous a donné la vie, qui nous a donné la conserve, qui nous donne tous les jours des preuves de sa protection et de sa bonté, qui a arrangé les choses de manière à nous rendre la vie commodément agréable.

Maintenant que vous connaissez l'utilité des allumettes et les avantages qu'elles nous procurent, laissez-moi vous raconter comment, il y a quarante ans, on faisait pour se procurer du feu. Alors, les allumettes chimiques étaient inconnues dans nos campagnes.

C'étaient les allumettes de cède qui étaient en vogue. Chaque maison avait sa provision accrochée au-dessus

S'agissait-il d'allumer le feu, on avait le briquet, un morceau d'une tige qu'on nomme *silex*, sur lequel on frappait de l'amadou ; on frappait ensuite la pierre vivement avec le briquet et de nombreuses étincelles jaillissaient sur l'amadou qui prenait feu. Il fallait alors éteindre ce feu entre deux charbons, soufflés très fort, et au moyen des allumettes sèches, on obtenait la flamme. Mais les jours donc, vous savez qu'ils sont nécessaires à la campagne et qu'ils fument toujours pendant qu'ils travaillent, il fallait qu'ils portent sur eux tout un matériel dont j'ai parlé tout à l'heure, et que, dans les temps pluvieux il leur était souvent impossible de faire du feu. Aujourd'hui, tous les fumeurs portent sur eux une boîte d'allumettes et se procurent facilement avec la plus grande facilité. Les élèves les plus avancés feront à la fin un résumé de la leçon précé-

POÉSIE

LA GOUTTE D'EAU.

Sur sa tige penchée,
Une fleur desséchée,
D'abandon se mourait.
Sa senteur était douce,
Mais sous son nid de mousse,
Nul ne la respirait.

Survint une fauvette,
Qui, voyant la pauvrette
Déjà morte à moitié,
Pour cette abandonnée,
Avant le temps fauée,
Fut prise de pitié.

Aimable messagère,
Elle vola légère
Vers le prochain ruisseau,
Et de son bec humide
Dans le calice avide
Fit tomber un peu d'eau.

La fleur décolorée
But, et désaltérée

Leva sa tête en pleurs ;
Et la pure rosée
En son sein déposée
Lui rendit ses couleurs.

A l'âme solitaire
Qui languit sur la terre
Sans amis, au - espoir,
Et jusqu'au fond blessée,
Du monde délaissée,
S'affaisse avant le soir.

Pour fermer sa blessure,
Pour que la nuit obscure
Cède la place au jour,
Que faut-il ? Un sourire,
Un mot où Dieu respire.
Une goutte d'amour.

A. DE SÉGUR.

DISTRACTIONS UTILES.

1.—Pourquoi les personnes qui séjournent dans les grandes villes et dans les ateliers sont-elles pâles et blêmes ?

2. Pourquoi les personnes qui séjournent en plein air, dans la campagne, pendant une grande partie de la journée sont-elles, en général, un teint frais et coloré ?

3.—Il a demandé en terminant, qu'on ne mette pas obstacle à ses projets.

(Phrase à corriger.)

4.—Pour compléter sa vengeance, il a pris à parti toute la parenté. (Idem).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

DU DERNIER NUMÉRO DE l'Ecole primaire.

1.—Parceque, lorsqu'il fait chaud, les pièces composant les mouvements d'une horloge se dilatent : le balancier s'allonge, oscille lentement, et l'horloge retarde. Le contraire ayant lieu quand il fait froid, l'horloge avance. On remédie à cet inconvénient au moyen d'un *pendule compensateur*.

2.—Parce que la chaleur dilatant le fer, le rail se torderait entre les points où il

est fixé, et ferait dérailler les roues des chars. Ces petites solutions de continuité sont calculées de telle sorte, que le jeu des dilatations puisse avoir lieu librement.

3.— Que nous *soyons*.....

4.— Un *tiens* vaut.

LA CHAMBRE DE PESTALOZZI A ZURICH

La petite chambre, occupée jadis par le célèbre Pestalozzi à Zurich, est transformée maintenant en musée où les admirateurs et les émules du maître viennent interroger les souvenirs qui s'y trouvent réunis.

Cette petite chambre exerce sur les instituteurs suisses en particulier une grande attraction, et tous à l'envi entreprennent ce pèlerinage.

Parmi les objets offerts à leur intérêt, on montre le diplôme d'honneur par lequel l'université de Breslau a nommé, en 1817, Pestalozzi, docteur en philosophie. Puis les registres et les cahiers datant de l'époque où le grand instituteur habitait Yverdon et qui ont été donnés au musée par son unique descendant, M. le colonel Pestalozzi.

Ce n'est pas sans émotion, dit la feuille à laquelle nous empruntons ces détails, que l'on parcourt ces pages jaunies par le temps, et qu'on lit les jugements portés par les instituteurs de l'établissement sur les élèves qui plus tard se sont fait un nom. Rien de plus intéressant non plus que de consulter les registres où la situation et les rapports des individus entre eux se trouvent consignés, et jettent un grand jour sur ces importants sujets.

Un autre document également fort intéressant, c'est l'épithaphe de Pestalozzi écrite de sa propre main et ainsi conçue :
 " Sur ma tombe fleurira une rose dont la vue fera verser des pleurs aux yeux que leur propre douleur ont laissé secs,"

Une mèche des cheveux grisonnants de l'illustre maître compte aussi parmi les objets offerts à la contemplation des visiteurs.

Son portrait, par Diaz, exposé dans la chambre, a été reproduit par la photographie en grand et en petit format, et trouve ainsi accessible au plus grand nombre.

L'idée de réunir et de conserver à la postérité les souvenirs de Pestalozzi est due à la *Commission de l'Exposition scolaire suisse* : on doit lui en être reconnaissant.—*L'Education* du 25 décembre.

Librairie du bon Marchand

(VIVRE ET LAISSER VIVRE)

A. O. RAYMOND

46, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE, QUÉBEC

Avis à MM. les Secrétaires-Trésoriers des collèges et à MM. les Instituteurs et Institutrices, et à MM. les Marchands, etc., etc.

Le gouvernement ayant aboli le Dépôt de M. Augustin Raymond, qui y a été employé pendant trois ans, a pris la direction de la Librairie Raymond. La satisfaction qu'il a donnée à ceux qui ont eu affaire à lui au Dépôt le croit que cette clientèle le suivra au nouveau lieu où il a été ouvert le 14 Août dernier, No. 46, rue de la Fabrique, en face de l'emplacement des anciennes Casernes des Jésuites.

Les commissaires d'école trouveront à la Librairie tout ce dont ils peuvent avoir besoin : cahiers, papier, plumes, la meilleure encre et à encre française noire, etc., livres de compte pour les secrétaires trésoriers, cartes géographiques, globes, etc., et ne plus remarquez que ceux des plus bas possibles et que j'offre les plus bas prix pour paiement, etc., etc., qu'à l'établissement du gouvernement.

La Librairie A. O. Raymond se tient au courant des ouvrages de littérature française les plus récents, tels que ceux d'Alphonse Daudet, de Gréville, de Maxime Du Camp, de Tresselt, d'Octave Feuillet et de tous les écrivains du jour.

On trouvera à cet établissement un assortiment complet de papeterie, images, fantaisie, etc., et le public y sera accueilli avec les égards et toute la politesse possible.

Une visite est respectueusement invitée.

A. O. RAYMOND

Imprimé par C. DARVEAU, rue de la Montagne